

ÉDITORIAL

Ce numéro sur l'éthique est le fruit d'un travail collectif effectué par une équipe du Centre de recherche sur l'éducation et la formation de l'Université Paris-X Nanterre (Équipe de recherche sur la formation : « processus, conceptions, systèmes »). Les articles et chroniques qui le composent émanent tous des membres de cette équipe. Ils traduisent les expériences et les points de vue de chacun d'eux, mais ils reflètent aussi l'esprit d'une réflexion collective sur la question de l'éthique que l'équipe a développée depuis deux ans dans les séances de son séminaire.

La réflexion éthique est d'actualité dans tous les domaines de l'activité humaine. Elle se propage dans un monde soumis à des transformations de plus en plus rapides où l'homme accroît démesurément ses pouvoirs sans arriver à en contrôler les usages ni même à en imaginer la portée, qu'il s'agisse de l'économie, de l'environnement, de la communication ou de la procréation.

Quand les normes en vigueur apparaissent de plus en plus inadaptées aux nouvelles données, que les repères sont brouillés, les certitudes ébranlées, l'interrogation sur les valeurs et sur le sens des engagements professionnels et personnels devient impérative.

5

Éthique ou morale ?

Si la notion d'éthique semble se substituer aujourd'hui à celle de morale, elle n'en est pas l'équivalent, comme le montrent Jacques Lagarrigue et Guy Lebe dans leur chronique « Autour des mots ». La morale désigne un système de normes et de règles (prescriptions, obligations, interdits) propres à une société donnée, auquel il convient de se conformer. L'éthique, elle, renvoie à des prises de conscience, à des questionnements, à une sensibilité aux situations singulières, à l'invention de conduites et d'attitudes personnelles en référence à des valeurs universelles.

Dans l'entretien qu'il a accordé à Nelly Leselbaum, le juge Jean-Pierre Rosencsveig, Président du tribunal pour enfants de Bobigny exprime un point de vue quelque peu différent lorsqu'il place « la loi de la République, dans sa déclaration pénale, civile et disciplinaire » au-dessus de la morale, de l'éthique, de la déontologie qu'il appelle « éthique de service ».

Dans le champ de l'éducation des questions d'éthique se posent à propos de toutes les pratiques professionnelles qui se rapportent à l'éducation et à la formation : pratiques d'enseignement, de soutien scolaire, d'orientation, de formation d'adultes, d'évaluation, de gestion des établissements, etc. La première partie de ce numéro en examine divers aspects.

En matière de formation qu'a-t-on le droit de faire? Qu'est-ce qu'on n'a pas le droit de faire? Jacques Natanson s'attache à répondre à ces questions en distinguant entre la formation initiale et la formation continue. Dans le premier cas, la légalité consiste dans la conformité de l'organisation aux dispositions législatives et réglementaires. Ici le problème de la légitimité se pose surtout au niveau du choix de la méthode pédagogique par le formateur. Dans le cas de la formation continue, la légitimité est généralement de nature contractuelle, impliquant plus ou moins la négociation entre les organismes de formation, les formés et les formateurs qui engage la référence à des principes éthiques, par exemple quant à la distinction entre l'action formative et l'action thérapeutique.

Jacques Lagarrigue étudie l'évolution des conceptions de la morale professionnelle des instituteurs telle qu'elle apparaît dans les éditions successives du Code Soleil depuis 1923. Il y constate la curieuse disparition de cette notion au profit de l'exposé des dispositions législatives et réglementaires dans les éditions actuelles.

Avec sa « Réflexion éthique sur un cas de violence », Marta Souto donne un exemple des problèmes qui se posent à l'école secondaire dans le contexte argentin et propose de prendre le « nous » (nous autres) comme base de perspective éthique pour analyser et apprécier les actions et les conduites individuelles, groupales et institutionnelles.

6

Les trois autres contributions de cette première partie concernent des formations professionnelles.

L'article de Mohammed Melyani apporte un témoignage sur l'éthique d'une pratique extérieure à l'éducation, celle des infirmiers, inspirée par l'idée de respect.

À partir de son expérience de formatrice de masseurs-kinésithérapeutes, dont la spécificité est de se trouver confrontée au corps d'autrui, au toucher, au « tact », Martine Samé plaide pour un comité d'éthique à destination de tous les formateurs.

La signification éthique de l'analyse des pratiques éducatives en formation d'enseignants est élaborée par Jack Noël autour des notions de symbolique, de cadre et de médiation.

Une réflexion éthique sur la recherche s'imposait dans un numéro traitant des éthiques professionnelles. C'est l'objet de la deuxième partie. La question est abordée dans sa généralité (L'éthico-épistémologie des sciences humaines) sous la forme d'un compte rendu de l'ouvrage collectif *Éthique, épistémologie et sciences de l'homme* qui explore les principaux axes de cette problématique : choix du thème de recherche, droits des « sujets-objets » de la recherche, implication du chercheur, responsabilité de la publication.

Dès lors que l'objet de connaissance est un sujet (ou des sujets) son approche, son traitement, sa symbolisation, sa publication dans des écrits relèvent d'une épistémologie très particulière. Il s'agit d'une *investigation interactive* entre le sujet connaissant et le sujet objet de connaissance. La dimension épistémologique et la dimension éthique de la démarche y sont inéluctablement imbriquées.

Suivent les réflexions proposées par Joëlle Garbarini sur le recours à certaines techniques projectives (Éthique et méthodologie), par Despina Tsakiris sur l'imaginaire dans la référence à l'éthique et par Stéphane Cacheux qui s'inquiète de secrets auxquels il a pu accéder en développant sa recherche sur la carrière des instituteurs (*Que faire de ce que je sais de toi?*).

Au-delà des questions touchant à l'exercice de la profession éducative, aux règles et aux valeurs qui s'y rapportent, il y a lieu de s'interroger sur ce que l'on peut entendre aujourd'hui par éducation civique, éducation morale ou (peut être) « éducation éthique ». Jean-Claude Filloux s'y emploie par une double contribution. Au niveau concret d'une pédagogie de l'éducation civique, il examine le rôle joué par le règlement intérieur des collèges et des lycées comme cadre et comme « parergon », terme introduit par Kant pour désigner le cadre d'un tableau en tant qu'il participe à la nature du contenu du tableau. Le deuxième volet de cette réflexion est une interrogation sur la notion d'« éducation éthique » et de son fondement à rechercher du côté du destin de ce qu'est « l'espèce humaine » telle que Robert Antelme se la représente.

7

Gilles FERRY
 Université Paris X, Nanterre
 Rédacteur en chef invité